



*Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités
A l'attention de Mme Catherine VAUTRIN*

Paris, le 25 mars 2024

Objet : NAO à France travail

Madame la Ministre,

Nous, organisations syndicales représentatives au sein de France travail faisons suite à notre courrier du 19 février dernier, portant sur la question essentielle des rémunérations au sein de notre institution.

Notre demande portait sur les moyens nécessaires donnés à la Direction générale de France travail pour assurer une réelle négociation salariale. C'est ainsi que lors de la première séance de NAO celle-ci n'a pas pu répondre à nos attentes..

Lors des échanges, la tutelle de Bercy a été fortement évoquée. Il y a une attente forte de l'ensemble du personnel comme de nos organisations sur cette NAO. Nous attendons de votre ministère, un positionnement explicite. Il y a urgence.

Nous réitérons notre demande d'entretien, qui compte tenu de l'agenda doit se tenir dans un délai rapproché. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer madame la ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

***Nadine CLAIN et Catherine LAUMONT pour la CFDT
Natalia JOURDIN et Philippe ROCHETEAU pour FO
Delphine CARA et Céline LAMBERT pour le SNU
Laurent MERIQUE et Isabelle DE OLIVEIRA pour le SNAP
Sylvie ESPAGNOLLE et Brigitte MEYER pour la CGT
Suzie PETIT et Frédéric-Paul MARTIN pour la CFE-CGC***

Copie au Directeur Général de France travail, Monsieur Thibault Guilluy